

**Réunion du 30 novembre 2020**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : Mme Catherine GREIGERT
- Rapporteur : M. André ERBS

**CD/2020/049  
J360\_2020\_11\_18\_049**

**655 - Contrats Départementaux  
Contrats Départementaux - Fonds de développement et  
d'attractivité - Amélioration des équipements sportifs et  
aménagement de pistes cyclables à Marckolsheim**

Sur proposition de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020 et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, sur proposition de son Président :

- décide, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, du principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, au projet d'amélioration de l'attractivité et du rayonnement du complexe sportif de Marckolsheim ;
- décide que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet ;
- approuve les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Marckolsheim et le Handball Club Marckolsheim pour le projet d'amélioration de l'attractivité et du rayonnement du complexe sportif de Marckolsheim ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020, d'attribuer une subvention de 191 563 € à la Commune de Marckolsheim, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 638 543 € HT, pour la réfection du terrain de football en gazon synthétique de Marckolsheim, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020, d'attribuer une subvention de 102 258 € à la Commune de Marckolsheim, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 340 860 € HT, pour l'extension du bâtiment du gymnase du complexe sportif de Marckolsheim, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020, d'attribuer une subvention de 16 654 € à la Commune de Marckolsheim, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 55 514 € HT, pour l'installation d'agès sportifs à Marckolsheim, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020, d'attribuer une subvention de 25 743 € à la Commune de Marckolsheim, soit 10% d'une dépense prévisionnelle éligible de 257 431 € HT, pour la réfection de voirie rue de la Garonne à Marckolsheim, au titre du

Fonds de développement et d'attractivité ;

- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Sud du 16 novembre 2020, d'attribuer une subvention de 56 000 € à la Commune de Marckolsheim, soit 10% d'une dépense prévisionnelle éligible de 560 000 € HT, pour la création d'une piste cyclable menant au complexe sportif de Marckolsheim, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Marckolsheim et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;

- approuve les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs à conclure entre la Commune de Marckolsheim, le collège Jean Jacques WALTZ de Marckolsheim et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;

- autorise son Président à signer les trois conventions précitées.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 46**

<b>Vote(s) pour :</b>	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	45
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-  
lmc1142524-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20